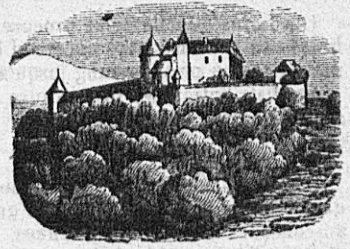




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 20 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de port.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 —
6 mois, » 2 50
Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE, le 30 août 1889.

Lettres de l'Exposition.

Fermeture de l'Exposition. — Les partisans de la prolongation. — Les partisans de la fermeture. — Que fera le gouvernement ?

Paris, le 26 août 1889.

Je vous disais, dans ma dernière lettre, que l'Exposition est passée dans nos habitudes, comme un spectacle indispensable, qui nous manquera lorsqu'il viendra à disparaître. Je m'aperçois que cette impression, que j'avais recueillie auprès d'un certain nombre de personnes, pourrait bien devenir un sentiment général. Depuis quelques jours, en effet, toute une campagne s'organise en faveur de la prolongation de l'Exposition, campagne vive, ardente, où l'on fait valoir de sérieux arguments, menés par des gens qui, en dehors de l'intérêt personnel, sont mus surtout par le regret que leur ferait éprouver la disparition d'une œuvre si grandiose.

J'ai eu, à votre intention, diverses conversations à ce propos avec quelques-uns des promoteurs de cette campagne. J'ai consulté à la fois ceux qui veulent que l'Exposition soit prolongée et ceux, bien moins nombreux, qui demandent qu'elle ferme à jour fixé. Ce sont ces entretiens que je vais essayer de vous résumer. Ma lettre ne sera donc pas, à proprement parler, une « Lettre de l'Exposition », mais plutôt une « Lettre sur l'Exposition ». Vous me pardonnerez, je le pense, ma digression, à raison de l'intérêt d'actualité qu'offre le point de savoir si le spectacle du Champ-de-Mars et de l'Esplanade nous sera ou non conservé l'hiver prochain.

Les personnes dont l'avis est le plus intéressant à connaître sont les exposants.

Il y en a dans les deux camps. Ceux dont l'Exposition a favorisé le commerce sont, comme vous le devinez, énergiquement partisans de sa prolongation.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 78

L'OR TYRAN

PAR
PAUL VERDUN

Les deux cryptographes ont signé et paraphé chacun des pages traduites, affirmant qu'en leur âme et conscience, ils étaient convaincus d'avoir donné une version rigoureusement exacte du texte proposé.

Ce travail, dont j'ignorais l'existence, ne put, paraît-il, être achevé que ce matin. Il fut impossible de me le faire parvenir avant le moment où j'achevais mon premier plaidoyer. La lettre qu'on me transmit et qui m'informait qu'on allait mettre en mes mains cette pièce importante fut la cause pour laquelle, monsieur le président, je réclamai de votre bienveillance la suspension d'audience que vous voulûtes bien m'accorder.

C'est la raison pour laquelle, messieurs les jurés, vous assistâtes au coup de théâtre qui transporte l'accusation de la tête de Marchand sur celle d'Odon Wegrow.

— Avant d'aller plus loin, Maître Belcoq, dit le procureur de la République, je vous demanderai de qui vous tenez les renseignements que vous nous donnez.

J'ai vu plusieurs fabricants d'objets d'art qui ont été catégoriques à ce point de vue. M'ayant amené devant leurs vitrines, ils m'ont montré des étiquettes collées sur les objets exposés et dont les inscriptions sont éloquentes. J'ai constaté que telle statuette de bronze était vendue 90 fois! telle coupe d'onyx, 30 fois! telle pendule, 25 fois! Et ainsi de suite.

« En deux mois, m'a dit l'un de ces industriels, j'ai réalisé la vente de plus d'une année. Comment ne demanderais-je pas que l'épreuve fût continuée? » Et de fait il y a des galeries où ces sortes d'étiquettes abondent. J'ai remarqué un billard en acajou vendu 60 fois!...

Dans la même catégorie des partisans de la prolongation, il faut ranger les camelots, débitants des kiosques, pourvoyeurs de ces repas qui s'improvisent en plein air devant les fontaines lumineuses, vendeurs de souvenirs, tours Eiffel, plans, cartes, guides, etc..., qui sont véritablement assaillis et qui font en réalité de très bonnes affaires.

Et, en dehors de ces principaux intéressés, ne faut-il pas ranger le Parisien chauvin qui ne veut pas voir disparaître si tôt « ce tournoi pacifique », cette « guerre industrielle et commerciale où les combattants sont nombreux et où il n'y a aucun mort », comme me disait, ces jours-ci, un interlocuteur ami de la métaphore.

Et les hôteliers, et les loueurs de voitures, tapisseries, omnibus... Ce court aperçu vous donne à penser si tous ces gens-là bataillent, s'escriment pour qu'on ne ferme pas l'Exposition.

Il y a, à côté de ces enthousiastes, de non moins impitoyables partisans de la fermeture au 1^{er} novembre. Ce sont les administrateurs et directeurs de ces grandes sociétés industrielles ou économiques, mines, compagnies d'assurances, ateliers de construction, etc., qui ont exposé par devoir patriotique, qui ont supporté de lourdes dépenses, sans l'espoir d'aucun profit. Oh! ceux-là demandent à grands cris la fin de

— Monsieur le procureur, au moment où, la suspension d'audience m'étant accordée, je sortais de cette enceinte, un homme se précipita sur moi, me regarda dans le blanc des yeux et me demanda :

— Vous vous nommez bien Maurice Belcoq ?
— Oui, répondis-je.
— Vous êtes le défenseur du romancier Gustave Marchand ?
— Oui.
— Vous venez de lire la lettre que je vous ai fait passer ?
— Oui. Qui êtes-vous ?
— Je suis et je dois rester, pour vous comme pour tout le monde, un inconnu.

Venez dans un endroit où nous soyons seuls et écoutez-moi ; le temps presse.

Nous entrâmes dans une pièce déserte et il me fournit les preuves que je vais avoir l'honneur de développer devant vous.

— Ne craignez-vous point, demanda le procureur, d'avoir été le jouet d'un mystificateur ?

— Un moment, répondit Belcoq, je vous avoue que j'eus cette crainte. Mais bientôt je me rendis compte que cet homme disait la vérité. Toutes ses affirmations étaient appuyées de preuves nombreuses écrites, datées et signées.

D'ailleurs, croyez, monsieur le procureur, que je connais trop mes devoirs d'avocat et la responsabilité qui m'incombe pour risquer d'engager la justice sur une fausse piste et ruiner, dès son début, ma carrière tout entière.

Accordez toute croyance à mes paroles, bientôt vous vous rendrez compte de la solidité des preuves sur lesquelles s'appuie ma conviction.

L'Exposition qui leur prend un nombreux personnel, qui apporte dans leurs affaires un trouble profond et ne leur procure aucun avantage. Car, pour eux, si connus, si répandus, la réclame est bien inutile. Enfin, il y a un dernier argument en faveur de la clôture : C'est l'hiver! Oui, comment fera-t-on lorsque le froid sera venu? Inutile alors de songer aux fontaines lumineuses, aux ascensions de la tour, aux dîners sur l'herbe. Et les galeries ne seront-elles pas un foyer de bronchites et de fluxions de poitrine? Il faudra les chauffer et l'installation des calorifères entraînera une dépense considérable.

De l'esplanade, il ne faudra plus parler, car les indigènes qui l'habitent et qui viennent des pays chauds ne pourront supporter les rigueurs de notre climat, en décembre. Adieu donc, les Sénégalais, les Arabes et les Kabyles, adieu les Tonkinois et les Annamites.

Et alors que restera-t-il de l'Exposition? Quelques galeries au Champ-de-Mars contenant des produits défraîchis, où le soleil manquera, où il fera nuit à quatre heures.

Voilà ce que disent les partisans de la fermeture.

La solution de la question appartient au gouvernement. Mais tout cela demande de la réflexion et il ne s'agit pas d'une décision à prendre au pied levé. En tout cas, on ne tardera pas à être fixé.

L. TERRIER.

NOUVELLES SUISSES

Les tireurs suisses à Paris. — Malgré les débuts douteux, les tireurs suisses sont les premiers jusqu'ici. Mardi, les meilleurs coups étaient ceux de MM. Streiff-Luchsinger, Calpini, Weigel, Elmer et Truan.

M. Dörr, de Zurich, a la grande coupe du pavillon de Paris. M. Bœnziger, de St-Gall, a le 2^e prix.

Deux Belges, par des procédés frauduleux, avaient réussi à se glisser aux premiers rangs; mais nos tireurs, ayant découvert cette ruse malhonnête, protestèrent auprès du comité qui s'empressa de faire rectifier les résultats de la journée.

Si vous le voulez bien, revenons au manuscrit de René Bernard. Il ne possède pas seulement la valeur d'un simple renseignement, c'est bien plus que cela, c'est un véritable réquisitoire contre Odon Wegrow, c'est une pièce dont la lecture vous apprendra les antécédents du prétendu comte de Garvolin, qui vous montrera les origines de la fortune de ce financier, qui vous exposera les motifs de division qui séparaient le fiancé de mademoiselle de Courson de son futur beau-père.

Vous entendrez, racontée par René Bernard lui-même, les discussions qu'il eut avec Odon Wegrow, et la fameuse conversation du 2 septembre avec Gustave Marchand.

Mon client ne pouvait pas parler, tenu au silence par son serment; mais voici que le mort, du fond de sa tombe, élève la voix, non pas, comme le représentait tout à l'heure M. le procureur de la République, pour demander la tête du romancier, mais pour proclamer son innocence, pour le remercier des conseils qu'il a donnés et pour désigner Odon Wegrow comme son assassin et demander vengeance.

Je dépose entre les mains de M. le président les traductions écrites de la main de MM. Joly et Patrice Héribert, accompagnées de leurs lettres. J'en garde seulement les copies. Mais, avant de vous lire les passages capables de faire la lumière tant sur le passé d'Odon Wegrow que sur les motifs qui le portèrent à supprimer René Bernard, je veux attirer votre attention sur plusieurs détails.

Maurice Belcoq fait passer des exemplaires des photographies à chacun des membres du jury.

— Veuillez prendre en main, messieurs les jurés, les photographies des pages 1 et 2. Vous remarquerez sous les mots

important

GRANDS MÉNAGES
à la boulangerie J. SCHNEIDER,
L. Clerc, à Bulle : Pain de
88 c. le kg., ainsi que farines
qualité et son à bas prix. [26]

IMES

é, le soussigné ne tiendra son
les jours de foire sur la place
et le Cheval-Blanc, à BULLE.
nde
nggenbass, lub' de limes,
successeur de Ph. Guidi,
1, rue de Morat, Fribourg.

rapluies

depuis 1 fr. 90.
de tous les systèmes,
depuis 30 cent. la paire.
me MARGOT, coiffeur,
à Bulle.

Vue de la chapelle de
Notre-Dame des Mar-
ches, Broc, par M. Fr.
architecte, à Bulle. En vente
ckermann, Bandère et Morel,
ulle, au magasin des ventes au
apelle, aux Marches (Broc), et
s principales librairies des can-
urg, Vaud et Valais, au prix de
[512]

es fourragères

fr. 50 c. le sac (150 litres).
rime de lin, qualité supérieure.
Prix réduits.
a Croix-Blanche, à Bulle. [374]

iquidation.

de changement de commerce, le
dra à bas prix toutes les mar-
magasin, telles que draps, toiles
toffes pour dames, livres de pri-
s mortuaires, laines et cotons,
tonnes, blouses, corsets, services
cerie et quincaillerie.
Pfulg-Meyer, à Bulle.
TEZ DE L'OCCASION! [116]

IRIE — PAPETERIE

de RELIURE
oleaux et encadrement.
res en caoutchouc.
OREL, à Bulle.
-C. Barras, agent d'affaires. [218]

ande un apprenti-bou-
langer intelligent.
au plus tôt à Ch. MESSERLI, bou-
lle. [510]

ande une domestique
pour faire un ménage

an bureau du journal. [517]

Un petit logement de
deux chambres, situé au so-

an bureau du journal. [528]

BREVETÉ!!!

LE NT UNIVERSEL

e Plüss-Stauffer
établissement SANS RIVAL pour
ous les objets cassés, soit en
celatine, bois, etc.
en demi-flacons et flacons à
et 1 fr.

E : Imprimerie de la Gruyère,
l'on trouve également :

nis au copal de Plüss-Stauffer

les meubles ternis ou tachés.
d en flacons de 60 cent. et
[311]

imprimerie de ce journal :

igneur Marilley.

de 72 pages et un portrait.

Prix : 50 cent.

Emile Lenz, imprimeur-é liteur.

Il est très difficile de se procurer les résultats définitifs du tir. On ignore encore si les Suisses se sont maintenus en premier rang jusqu'à la clôture.

La distribution des prix n'aura lieu que dans la seconde semaine de septembre.

C'est M. Christen, de Wolfenschiessen (Unterwald), qui a définitivement obtenu le grand prix de Paris au concours de tir de Vincennes. Ce grand prix est de 3000 fr., auxquels s'ajoutera la prime de 1000 fr. promise par un de nos compatriotes, à Paris, au tireur suisse qui obtiendrait le premier prix.

M. Borgaud, de Pully, a le premier prix à la cible libre.

Grand enthousiasme chez les Suisses à Paris.

Habillement militaire. — Un capitaine de landwehr de la VIII^e division propose d'habiller l'élite et la landwehr de cette division de vêtements en laine de couleur claire, attendu que les habillements foncés sont un point de mire trop facile dans la montagne. Sur le rocher, il faut, au contraire, une vue perçante pour distinguer nettement à 200 mètres un homme vêtu d'étoffes claires.

Alcool. — Le Conseil fédéral a pris la décision suivante : A partir du 24 août 1889, le prix de l'alcool absolument dénaturé (alcool à brûler), fixé provisoirement à 40 fr. par 100 kg., est porté à 50 fr. par 100 kg. poids net 93 Tralles (soit 44 fr. 20 par 10,000 litres-degrés).

Société suisse d'utilité publique. — Cette société aura sa réunion annuelle les 17 et 18 septembre prochain, à Trogen. Deux objets principaux sont à l'ordre du jour : Le premier est relatif au « droit qu'ont les pauvres d'être secourus et aux devoirs de les secourir qui incombent aux particuliers et aux corporations ». Le second objet est : « Le développement de l'esprit national dans notre peuple. »

Neige. — Dans la nuit de vendredi à samedi, il est tombé dans les Alpes une masse de neige considérable. A Davos, il y en avait un pied.

Anarchistes. — La police bâloise a mis la main sur un des colporteurs du pamphlet anarchiste. En faisant chez lui une visite domiciliaire, elle a découvert de nombreux écrits du même genre.

Sur l'ordre du département fédéral de justice et police, le commis, un colporteur solénois, âgé de 19 ans, a été arrêté.

L'anarchiste français Troppmann, tailleur, expulsé en 1888, a été arrêté par la police valaisanne sur le pont de la Porte-du-Scex. Le Conseil fédéral l'a déféré aux tribunaux du canton du Valais, conformément à l'art. 63 du code pénal, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Zurich. — M. G. Meier, à Horgen, aurait résolu le problème des véhicules à vapeur cheminant sans le concours de rails. Il a inventé une machine qui gravit facilement des pentes de 20 % et qui peut circuler sur n'importe quelle route.

Berne. — Quarante-deux pièces de bétail, génisses et jeunes taureaux, achetées ces jours derniers dans le Simmenthal par un marchand allemand, vien-

nent de partir à destination de la Russie et de l'Allemagne.

— Un jeune garçon de 11 ans est mort dimanche dernier, à Bollodingen, des suites d'un empoisonnement du sang, provoqué par de la chaussure neuve qu'il portait il y a quinze jours et qui lui avait occasionné une légère blessure.

Uri. — La chasse sera ouverte dans ce canton le 2 septembre. On annonce de la vallée d'Ezli que les chamois sont très nombreux dans les montagnes de la contrée. Les bergers prétendent en avoir vu des troupeaux de 50 têtes.

Glaris. — M. Jacob Trümper-Hössi, décédé le 14 courant à Ennenda, a légué la belle somme de 100,000 francs en faveur d'œuvres de bienfaisance. Deux caisses de secours des fabriques de la localité reçoivent chacune 10,000 francs et la caisse de secours en cas de maladie, spéciale au village, 9000 fr.

Bâle. — La fête commémorative de la bataille de St-Jacques a eu lieu dimanche par le beau temps et au milieu d'une affluence énorme de population. Les rues de la ville étaient brillamment décorées. M. le colonel Frei a fait le discours de circonstance. Le soir, à la Burgvogtei, grande réunion patriotique. M. le Dr Kern a porté le toast à la patrie. M. Brenner, conseiller d'Etat, a bu à la force et à l'unité de la nation suisse.

St-Gall. — Une catastrophe est imminente à Tschlerlach. De nouveaux éboulements ont atteint les maisons. Les détonations se succèdent de plus en plus rapprochées dans la montagne. Une section d'infanterie a été envoyée de Wallenstadt pour faire le service de garde. Le village paraît complètement perdu.

Argovie. — La commission d'estimation a évalué comme suit les dommages immobiliers causés au canton par l'incendie de l'ancien couvent de Muri : pour l'église 25,000 francs ; pour l'école de district, qui se trouvait dans l'aile sud, 13,550 francs ; l'asile 619,650 francs ; les machines 12,000 francs. Quant aux pertes mobilières, il n'a pas encore été possible de les évaluer. Les personnes qui étaient soignées à l'asile ont été réparties entre Königsfelden et l'hôpital cantonal à Aarau ; plusieurs sont rentrées chez elles.

On a arrêté, à Muri, un ouvrier de campagne nommé Jacques Gloor, soupçonné d'être l'auteur de l'incendie du couvent.

Grisons. — A Dissentis, les récoltes en blé, avoine, pommes de terre et regain ne laissent rien à désirer ; l'année sera bonne. On a également de réjouissantes nouvelles des montagnes.

Vaud. — Le Grand Hôtel de Vevey présentait dimanche un aspect inaccoutumé. Dès 8 heures du matin, son splendide et vaste parc était transformé en emplacement de fête. On n'y voyait que bergers et bergères, enfants du printemps, satyres, faunes et bacchantes, et surtout les vénérables conseillers et adjoints dans leur costume Louis XV.

Le but essentiel de cette réunion était d'obtenir de MM. les photographes officiels des clichés réussis de quelques groupes principaux. Grâce au beau temps qui, paraît-il, ne fait jamais défaut quand se montrent les costumes de fête, tout a marché à souhait.

La Confrérie des vigneron a saisi cette circonstance pour distribuer à ses conseils, artistes et membres de commissions d'organisation un souvenir de la fête en témoignage des services rendus, souvenir

On avancera que l'inconnu qui dit avoir enlevé le manuscrit du bureau où il était enfermé, a pu, non pas l'y replacer, mais l'y introduire pour la première fois.

Certes, messieurs, si je n'avais aucune autre preuve pour appuyer mes paroles, je n'aurais pas osé les prononcer devant vous. Mais ces preuves, je les possède, elles sont en grand nombre : elles consistent dans la découverte du passé de Wegrow, dans la concordance parfaite sur ce sujet entre le cahier en écriture secrète et les articles du journal de Vienne la *Wiener Zeitung* ; elles sont formées en outre des extraits de la cour martiale instituée en Autriche, pour juger les crimes commis pendant la guerre de 1866 avec l'Allemagne ; enfin, elles proviennent de la copie de plusieurs lettres émanées tant du financier lui-même que d'un de ses employés et de ses correspondants : toutes pièces que je vais déposer entre les mains de M. le président.

Tout à l'heure, messieurs les jurés, je vous ai prié de considérer les photographies des pages 1 et 2 du manuscrit, et je vous ai fait remarquer les essais de traduction écrits entre les lignes par Odon Wegrow.

Voulez-vous avoir maintenant l'obligeance de porter votre attention sur les copies de la page quatre que je vous ai fait distribuer.

Il est nécessaire, pour que vous jugiez de la valeur exacte possédée par la version du cahier de René Bernard, opérée par M. Joly et Patrice Héribert ; il est indispensable, pour que vous ne la considériez pas comme une preuve par à peu près, pour que vous en ayez confiance en elle, comme dans un document de la plus stricte exactitude, que je vous explique sommairement le procédé employé par ces deux savants.

consistant en médailles d'argent pour les conseils et de bronze pour les adjoints. Cette distribution a eu lieu après un copieux déjeuner qu'offrait également la Confrérie.

Jamais on n'a vu, à Vevey, en plein XIX^e siècle, une table aussi riche en costumes des siècles passés. Les cadnettes dominaient et n'étaient MM. les officiers des Suisses, Bacchus et quelques habits noirs, on se serait cru transporté à Maintenon ou à Fontainebleau, au temps de Louis XIV.

— M. Pery, le jeune étudiant de Lausanne, condamné à trois mois de prison pour avoir crié : « Vive la France ! » en Alsace, a été gracié après avoir subi la moitié de sa peine.

— MM. les commandants Gaulis et Gloor convoquent les officiers du landsturm de Lausanne à l'hôtel du Nord pour discuter l'organisation d'un tir du landsturm.

— D'après le *Démocrate*, la fabrique Nestlé à Vevey aurait l'intention d'établir à Payerne une succursale à l'instar de celle de Bercher.

Valais. — Samedi matin, un homme de la Tour-de-Peilz s'embarquait au Bouveret pour regagner son domicile. Dans le courant de la journée, on remarqua, à l'embouchure du Rhône, un canot vide balancé par la vague. Dans le canot était le chapeau de l'individu qui s'était embarqué le matin. Son cadavre n'a pas été retrouvé.

— Le *Messenger des Alpes* annonce que le grand et beau village de Versegère, situé à mi-chemin entre Châble et Lourtier, dans la vallée de Bagnes, a été à moitié détruit par un incendie. La population presque en entier était aux « mayens » pour faire les foins ; il ne restait au village que quelques femmes et des enfants. Lorsque les secours sont arrivés, il était trop tard pour songer à sauver quelque chose. Tout : récoltes, provisions, meubles, vêtements, est resté dans les flammes. Le feu paraît avoir été mis par des enfants qui jouaient avec des allumettes.

Genève. — Il y a deux mois, séjournait à Genève un mystérieux personnage, s'intitulant Onofrof, qui fit autant de bruit que Donato jadis à Neuchâtel.

De même que Donato, Onofrof est un hypnotiseur de première force, et pour découvrir des choses cachées, il en remontait à Cumberland lui-même ; enfin, il a la prétention de lire, de deviner la pensée des gens qu'il regarde, on rapporte de lui des choses vraiment stupéfiantes. A ses premières séances au Cirque, on se disputait les places : par malheur, la police trouva que certaines de ses pratiques avaient de fâcheux effets sur les gens nerveux et les lui interdit ; il dut se transporter à Annemasse où ses adeptes le suivirent.

Il paraît cependant qu'Onofrof n'avait pas découvert le pactole, il est parti en laissant son logeur en souffrance pour 500 fr. Il lui avait remis des malles en gage. Un beau jour, le logeur a ouvert les malles et n'y a trouvé que de vieux chiffons. Onofrof a été arrêté comme un vulgaire filou à Paris où il faisait des conférences, et il sera extradé. C'est un beau jeune homme d'environ 25 ans. Il se faisait passer pour Russe dans le but d'attirer les badauds. Il suffisait de l'entendre prononcer *ce zouis*, pour s'apercevoir qu'il est Italien, son vrai nom est Enrico Onofri. S'il est aussi fort qu'on le dit, il aurait bien dû lire dans la pensée des gens qui allaient l'arrêter.

Vous verrez que rien n'est en même temps plus simple et plus compliqué qu'une traduction de cette sorte. Vous vous rendrez compte, en même temps, qu'une fois la clef trouvée, il est impossible de commettre un erreur sans s'en apercevoir aussitôt.

Je lis le petit mémoire qu'un des traducteurs a joint à sa version :

« Comme c'est à un travail de longue haleine que j'avais affaire et non à une correspondance, je savais que l'auteur ne s'était servi ni de grille rectangulaire, ni de grille à cadran composé. L'emploi de cette dernière eût rendu le déchiffrement impossible.

« Je me trouvais, suivant toutes probabilités, en face d'une écriture secrète simple où chaque lettre était représentée par un signe et toujours par le même signe.

« Dans ce cas, la première chose à faire est de dresser la liste des signes contenus dans une page. Je fais la liste de ceux de la page quatre, et j'arrive aux remarques suivantes : le signe représenté par une barre dirigée obliquement, de la partie supérieure gauche de la page vers la partie inférieure droite, se rencontre soixante-dix fois ; le signe représenté par une barre horizontale se rencontre trente-quatre fois ; celui représenté par une barre verticale se trouve vingt-deux fois ; il y a dix-huit barres abaissées du coin droit vers le coin gauche et dix-sept croix.

« Les lettres le plus fréquemment répétées dans toutes les langues sont les voyelles. J'en conclus que les cinq signes qui reviennent les plus nombreux dans cette page sont des voyelles.

« On a fait deux autres remarques applicables au français,

NOUVE

France. — vient d'entrer est de 56,012, d bres du jury. L donc porté sur Le jury des g

5, 11, 10, 9,

Ensemble 37, accordées à des teurs.

— Au cours qui a eu lieu au Malteste du 4^e réussi, à la troisième neau une pièce

— Le président cret fixant les é

— Un meeting lieu mercredi a

M. Laguerre accusateur conf rage universel.

de la Haute-Co

L'assemblée Boulanger. Acc

Aux abords d des pierres sur De nombreuses cident ne s'est

— Le député la soirée à l'iss

— Le conseil décidé de ment dre de suspens

tous les droits des dans la Lé

Italie. — que d'escompte une véritable p

ciétés financières cendues à 90 f

140 francs. La

On est très i

cière. La crise dre Rome et N

L'Opinion pendu ses paye

— On évalu été nécessaire Tibérine.

Russie. — Dubno en Volk

Les pertes son

Amérique Costa, en Calif

cairn, trois vai chargés de blé

luées à 600,00

— Un déra

Kansas City ; c

» et qui sont de

» traducteur ; la

» est l' ; la seco

» commençant p

» cent 27. La p

» ce fait que, da

» prend les lett

» setin le plus g

» Je conclus q

» supérieure gau

» droite représen

» Or, je trou

» dont le premie

» évidemment je

» deux lettres d

» Je vois, lign

» périence m'a a

» trois lettres de

» Le premier

» phrase et cont

» l'autre signe d

» quant un comm

» Je vois le de

» par le et qui s

» est sans doute

» J'avance ain

» rience.

» Notez que,

» m'en apercevr

» des mots qui n'

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Le jury supérieur de l'Exposition vient d'entrer en fonctions. Le nombre des exposants est de 56,012, dont 859 hors concours comme membres du jury. Les opérations des premiers jurys ont donc porté sur 55,153 exposants.

Le jury des groupes a proposé de décerner :
800 grands prix.
5,599 médailles d'or.
11,104 médailles d'argent.
10,985 médailles de bronze.
9,027 mentions honorables.

Ensemble 37,605 récompenses, dont 32,468 sont accordées à des exposants et 5,137 à leurs collaborateurs.

— Au cours d'une séance de tir au fusil Lebel, qui a eu lieu au polygone de Mourillon, le lieutenant Malteste du 4^e régiment d'infanterie de marine, a réussi, à la troisième balle, à transformer en un anneau une pièce de 5 fr., à la distance de 200 m.

— Le président de la République a signé un décret fixant les élections législatives au 22 septembre.

— Un meeting de plus de 5000 personnes a eu lieu mercredi au cirque Fernando.

M. Laguerre a déclaré qu'il prenait la parole en accusateur contre le gouvernement chassé par le suffrage universel. Il a discuté longuement le jugement de la Haute-Cour.

L'assemblée a voté un ordre du jour en faveur de Boulanger. Acclamations.

Aux abords du cirque, une foule houleuse a lancé des pierres sur la police. La garde à cheval a chargé. De nombreuses arrestations ont été faites. Aucun incident ne s'est produit à la sortie.

— Le député boulangiste Thiessé a été arrêté dans la soirée à l'issue de la réunion du cirque Fernando.

— Le conseil de l'ordre de la Légion d'honneur a décidé de mentionner sur les registres matricules l'ordre de suspension de MM. Boulanger et Dillon de tous les droits de prérogatives attachés à leurs grades dans la Légion d'honneur.

Italie. — La suspension de paiements de la Banque d'escompte à Turin qui a eu lieu le 25 a produit une véritable panique. Les guichets de toutes les sociétés financières sont assiégés. Les actions sont descendues à 90 fr. Celles de la banque Tibérine sont à 140 francs. La crise devient très grave.

On est très inquiet à Rome pour la situation financière. La crise qui a éclaté à Turin menace d'atteindre Rome et Naples.

L'Opinion annonce que la Banque Tibérine a suspendu ses paiements.

— On évalue à 150 millions la somme qui aurait été nécessaire pour empêcher le krach de la Banque Tibérine.

Russie. — Une grande partie de la ville de Dubno en Volhynie a été détruite par un incendie. Les pertes sont énormes.

Amérique. — Un incendie a eu lieu à Port-Costa, en Californie. Un entrepôt, un vaisseau américain, trois vaisseaux anglais et quarante agents chargés de blés ont été détruits. Les pertes sont évaluées à 600,000 dollars.

— Un déraillement a eu lieu entre Chicago et Kansas City; cinquante blessés.

Crète. — De nouvelles violences sont signalées de l'île de Crète; des combats acharnés ont eu lieu aux environs de Selomno de Rethymon et d'Héraclicum. Des troupes turques ont été envoyés; on assure qu'elles ont pris fait et cause pour les musulmans avec une partialité révoltante.

Le chef du district de Kisamo a été assassiné, Les musulmans ont pillé et incendié en partie le grand village de Prinemia.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 27 août. — On adopte un projet d'arrêté concernant la fabrication des boissons distillées non soumises au monopole fédéral.

— La commune de Gruyères est autorisée à transférer sa foire de septembre sur le lundi de la vogue du district de la Gruyère.

— M. Dougoud, Jacques, tit., est confirmée dans ses fonctions d'huissier près la justice de paix du III^e cercle de l'arrondissement de la Glâne (Rue), et M. Isidore Grangier, forestier, à La Tour-de-Trême, est appelé au poste de forestier-chef du IV^e triage de la Gruyère.

— M. Rodolphe Weck est nommé 2^e ingénieur-adjoint au bureau des Ponts et Chaussées.

Concours de race chevaline. — Le concours des juments poulinières est fixé comme suit pour l'année 1889 :

Lundi 2 septembre prochain, dès 9 heures du matin, à Morat, pour le district du Lac.

Le même jour, dès 3 1/2 heures de l'après-midi, à Domdidier, pour la Basse-Broye.

Le mardi 3 septembre, dès 9 heures du matin, à Estavayer, pour la Haute-Broye.

Le mercredi 4 septembre, dès 8 1/2 heures du matin, à Romont, pour le district de la Glâne.

Le jeudi 5 septembre, dès 9 heures du matin, à Bulle, pour le district de la Gruyère.

Le vendredi 6 septembre, dès 9 heures du matin, à Châtel St-Denis, pour le district de la Veveyse.

Le samedi 7 septembre, dès 9 heures du matin, à Fribourg, pour les districts de la Sarine et de la Singine.

Aux chasseurs. — Vu l'état des récoltes dans certaines parties du canton, les agriculteurs et les chasseurs sont rendus spécialement attentifs aux prescriptions des art. 13 et 14 de la loi sur la chasse, ainsi conçus :

Art. 13. Les chasseurs sont responsables de tous dommages qu'ils auraient occasionnés d'une manière quelconque.

Art. 14. Il est particulièrement défendu aux chasseurs :

a) de rompre ou déclore les haies, palissades ou murailles du fonds d'autrui;

b) de chasser dans les vignes et les champs tant que la récolte n'est pas faite.

Les contraventions à ces dispositions sont passibles au pénal des mêmes peines prévues pour la chasse dans le territoire mis à ban; au civil, elles donnent lieu à des dommages-intérêts envers le propriétaire.

La chasse avec chiens courants est complètement interdite, même après l'ouverture de la chasse générale dans les contrées de vignoble. (Communiqué.)

GRUYÈRE

Tir annuel. — Dans sa dernière séance, le comité de la Société des carabiniers de Bulle a fixé son tir annuel sur les 8, 9 et 10 septembre, et élaboré le plan qui comprendra :

Une cible Société, réservée aux sociétaires à laquelle seront affectés les dons d'honneur;

Deux bonnes cibles et quatre cibles libres accessibles à tous les tireurs.

Ayant constaté l'année dernière par les nombreux dons d'honneur reçus que le public bullois ne refuse son appui à aucune société, nous nous permettons de recourir à nouveau à sa générosité, afin de nous aider à encourager le noble exercice du tir, et récompenser les citoyens qui font des sacrifices pour être en mesure de défendre la patrie lorsque le moment se fera sentir.

C'est avec reconnaissance que les dons d'honneur seront reçus par les soussignés, membres du comité, jusqu'au vendredi 6 septembre.

REMY, Maurice, nég., président.
SOUVEY, chef de gare.
PASQUIER, Léon, nég.
ODY, huissier, à Vaulruz.
SCHMIDT, secrétaire-caissier.

(Communiqué.)

Hôpital du district de la Gruyère. — La commune de Grandvillard a versé, en sus du montant de 25 fr. mentionné dans l'avant-dernier numéro du journal comme produit de la collecte dite de Pente-côte, la somme de 84 fr. 60, provenant de l'encaissement des souscriptions de 1889. (Communiqué.)

Geais. — Un vol de geais s'est abattu, il y a quelques temps, sur Grandvillard, où il a commis de grands dégâts. On leur a fait la chasse et ils se sont réfugiés à Albeuve où ils continuent à dévaliser les jardins.

Mercuriale du marché de Bulle

du 29 août 1889.

	De	à
Froment (Halle) (nouveau) les 100 kg.	19	21 50
Avoine » (nouveau) »	17	18 50
Pommes de terre nouv. 20 litres	1	30 1 40
Oufs (le compte) 7 à 8	—	60 —
Pain blanc le 1/2 kg.	—	19 —
Beurre »	1	35 1 40
Fromage gras (détail) »	—	70 — 80
Fromage maigre »	—	30 — 50
Fromage blanc (sérac) »	—	15 — 16
Beuf »	—	70 — 75
Veau (poids vif) »	—	55 — 60
(de boucherie) »	—	80 — 90
Mouton »	—	70 — 80
Porc gras (poids vif) »	—	52 — 58
Foin les 50 kg.	2	60 3 —
Regain »	4	— 5 —
Paille »	1	80 2 50
Foyard (3 stères = 1 moule)	24	— 30 —
Sapin »	20	— 25 —

On cherche à tromper le public

en lui vendant à vil prix des contrefaçons du véritable Cognac Golliez ferrugineux, si apprécié depuis 15 ans comme fortifiant, régénérateur, stimulant, convenant à toutes les personnes affaiblies par le travail, la maladie ou une transpiration trop abondante.

Vous reconnaîtrez le véritable produit, seul récompensé dans les dernières expositions, en examinant soigneusement chaque flacon qui doit porter la marque des deux palmiers et le nom de Fréd. Golliez, à Morat. (H5X)
En vente dans les pharmacies et bonnes drogueries.

XL

SUR LE CHAMP DE BATAILLE DE SADOWA

Maintenant que je vous ai expliqué, messieurs les jurés, la façon dont on s'y prit pour déchiffrer le manuscrit de René Bernard, passons, si vous le voulez bien, au contenu de ce cahier, à la lecture de ces pages dont les caractères mystérieux intriguèrent et inquiétèrent à tel point Odon Wegrow. Considérez, je vous prie, en ce moment, la physionomie du banquier, et, par l'expression de ses traits, jugez de l'angoisse de son cœur.

Il pressent que je vais lire son jugement et sa condamnation, écrits à l'avance par sa victime, il conçoit si bien qu'il ne pourra se soustraire au châtimeut, qu'il porte déjà les affres de la mort peintes sur son visage.

Le manuscrit de René Bernard débute ainsi :
« Je suis sur le point d'épouser mademoiselle Calixte de Courson. Je me suis enquis du passé de son beau-père, le banquier Odon Wegrow, et des origines de sa fortune. J'ai découvert des faits si graves que je veux les consigner.

« M. Wegrow veut doter sa belle-fille de 4 millions. Je ne sais pas si j'accepterai cette dot. L'offre est tentante, mais je me demande s'il n'est pas de mon devoir et de mon honneur de refuser. J'hésite encore. (A suivre.)

» et qui sont de la plus haute importance pour le travail du traducteur; la première est que la lettre la plus employée est l'E; la seconde, que le mot composé de deux lettres et commençant par un E est quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent et. La première de ces remarques est confirmée par ce fait que, dans la casse où un compositeur d'imprimerie prend les lettres qu'il assemble dans son composeur, le casetin le plus grand est toujours celui de l'E.
» Je conclus que la barre dirigée obliquement de la partie supérieure gauche de la page vers la partie inférieure droite représente la lettre E.
» Or, je trouve à la deuxième ligne un mot de deux signes dont le premier est une barre oblique de gauche à droite : évidemment je suis en face de la conjonction ER. Voilà donc deux lettres de connues.
» Je vois, ligne neuf, à la fin, une lettre toute seule. L'expérience m'a appris que ce ne peut-être qu'un A. Voici donc trois lettres de déchiffrées : A, E, T.
» Le premier mot de la première ligne commence une phrase et contient un A, il y a grande chance pour que l'autre signe désigne un L, soit le mot LA, article très fréquent au commencement d'une phrase.
» Je vois le deuxième mot de la ligne dix, qui commence par LE et qui se termine par un signe inconnu : cet inconnu est sans doute un S; donc cinq lettres trouvées : A, E, L, T, S.
» J'avance ainsi de conquête en conquête, guidé par l'expérience.
» Notez que, si je me trompais sur une seule lettre, je m'en apercevrais immédiatement, car je formerais alors des mots qui n'existent pas en français.

» Mais, poursuivons!... Ligne cinq, le dernier mot me présente les lettres suivantes déjà connues, E, L, A, T, A. Je devine que la lettre qui manque est un C, ce qui donne ECCLATA. C'est une nouvelle lettre découverte.
» Le deuxième mot de la première ligne se présente avec cinq lettres dont j'en connais quatre, CA, SE, LA, lettre manquante doit être une voyelle, car la croix qui la représente se trouve contenue jusqu'à dix-sept fois dans la page. Ce ne peut être ni un I ni un O, qui ne formeraient pas avec les autres lettres un mot français. J'essaie si l'u fera mon affaire, et, en effet je trouve le mot CAUSE.
» La première ligne me présente alors la phrase suivante : LA CAUSE E LA...
» Je devine que la première lettre du troisième mot est un D, que le mot est DE.
» Je relis donc ainsi la première et la deuxième ligne : LA CAUSE DE LA... E LA... E LA... E LA... E LA...
» Je lis le dernier mot, SÉCULAIRE, en trouvant l'I et l'R.
» Dès lors je remarque les I et les R dans la partie antérieure de la phrase et je trouve : LA CAUSE DE LA...
» ENTRE LA... RUSSE ET LA... TRICE... UT LA... RIVALITÉ.
» Je trouve RIVALITÉ. Encore le V que j'apprends.
» Je connais donc quatre voyelles, A, E, I, U, et sept consonnes, L, T, S, C, D, R, V.
» J'avance ainsi de découverte en découverte et je finis bientôt par constituer l'alphabet complet.
» Vous voyez, messieurs les jurés, continua Belcoq après avoir achevé la lecture du mémoire du traducteur, vous voyez avec quelles précautions, quelle habileté et quelle sûreté se

gent pour les conseils et Cette distribution a eu ner qu'offrait également ey, en plein XIX^e siècle, stumes des siècles passés. et n'étaient MM. les offi- et quelques habits noirs, à Maintenon ou à Fon- uis XIV.
udiant de Lausanne, con- on pour avoir crié : «Vive té gracié après avoir subi
s Gaulis et Gloor convo- urm de Lausanne à l'hôtel anisation d'un tir du land-
te, la fabrique Nestlé à établir à Payerne une suc- e Bercher.
in, un homme de la Tour- Bouveret pour regagner ant de la journée, on re- du Rhône, un canot vide le canot était le chapeau barqué le matin. Son ca-
es annonce que le grand e, situé à mi-chemin en- s la vallée de Bagnes, a incendie. La population « mayens » pour faire les ge que quelques femmes secours sont arrivés, il à sauver quelque chose. meubles, vêtements, est feu paraît avoir été mis t avec des allumettes.
x mois, séjournait à Ge- nage, s'intitulant Onofrof, Donato jadis à Neuchâtel. Onofrof est un hypnotiseur découvrir des choses ca- umberland lui-même; en- re, de deviner la pensée rapporte de lui des choses es premières séances au s places : par malheur, la de ses pratiques avaient ns nerveux et les lui inter- Annemasse où ses adeptes
Onofrof n'avait pas décou- i en laissant son logeur en lui avait remis des malles logeur a ouvert les malles ux chiffons. Onofrof a été filou à Paris où il faisait a extradé. C'est un beau ans. Il se faisait passer attirer les badauds. Il suf- cer se souis, pour s'aper- vrai nom est Enrico Ono- le dit, il aurait bien dû ns qui allaient l'arrêter.
même temps plus simple et plus e cette sorte. Vous vous ren- qu'une fois la clef trouvée, il ne erreur sans s'en apercevoir
n des traducteurs a joint à sa
il de longue haleine que j'avais ondance, je savais que l'auteur rectangulaire, ni de grille à e cette dernière eût rendu le
ontes probabilités, en face d'une haque lettre était représentée r le même signe.
» chose à faire est de dresser la ns une page. Je fais la liste de arrive aux remarques suivantes : barre dirigée obliquement, de de la page vers la partie infé- soixante-dix fois; le signe re- zontale se rencontre trente-quar- ne barre verticale se trouve huit barres abaissées du coin dix-sept croix.
» quement répétées dans toutes en conclus que les cinq signes breux dans cette page sont des marques applicables au français,

Vente de chevaux.

Jeu 5 septembre prochain. à 11 heures du jour, devant l'hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle, la masse en faillite de Félicien Philippon, à Vuippens, vendra en mises publiques deux juments noires, taxées à bas prix. Paiement au comptant.
Le syndic de la masse : M. MOULLET, greffier. [531]

RECTIFICATIONS

DE FOIRES
La municipalité de ROUGEMONT donne avis :
1° Que la foire annuelle d'automne fixée pour cette année au 3 octobre aura lieu le **jeudi 26 septembre prochain** ;
2° Celle de GESSENAY (canton de Berne), indiquée le 4 octobre, est également avancée au **25 septembre** ; elle suivra donc comme précédemment celle de Rougemont. [525] Greffe municipal.

Dimanche 1er septembre :
Tir au flobert
au café du Commerce, à Bulle, dès les 7 heures du matin.
Somme exposée : 80 fr. [529]

Le TIR ANNUEL
de la Société des carabiniers de Bulle aura lieu les **8, 9 et 10 septembre**.
Prix, primes et répartition : 2000 francs.
Invitation cordiale. [534] LE COMITÉ.

Dimanche 1er septembre,
dès 3 heures, en cas de beau temps :
Concert
donné par la fanfare de Bulle à l'auberge du Mouret. Invitation cordiale. [535]

Jeu 5 septembre :
Bonne musique et danse
à la Croix-Blanche, à Bulle.
Invitation cordiale. [532] PYTHON, aubergiste.

Placements hypothécaires.
Le soussigné est chargé de placer des sommes d'une certaine importance au 4 1/2 %, en premier et en second rang.
P. Favre, notaire, Bulle. [455]

Avoines fourragères
depuis 12 fr. 50 c. le sac (150 litres).
Graine et farine de lin, qualité supérieure.
Prix réduits.
Sous la Croix-Blanche, à Bulle. [374]

Maréchal-ferrant.
Le soussigné a l'avantage d'aviser le public qu'il vient de s'établir comme maréchal-ferrant diplômé dans la commune de Neirivue. Il se recommande pour tous les travaux de forge et de serrurerie. Travail prompt et soigné. [539] Louis Erath.

TANNERIE-CORROIRIE
Cuir. — Crépins. — Chaussures.
Gros. — Demi-gros. — Détail.
Ernest GLASSON, Bulle.
Cuir fort, en sêche de fond, battu et non battu, pour semelles. — Vache lissée. — Grand choix de dépointes (débri). — Croupes français. — Vachettes et empeignes en tous genres. — Cuir pour sellerie. — Peausserie diverse. — Assortiment varié de tiges élastiques, bottes à l'écuère, etc. — Spécialité d'outillage pour la chaussure. — Fils pour cordonniers — à joindre — et pour machines à coudre. — Chevilles de bois. — Clouterie forgée et mécanique. — Noir. — Vernis. — Graisses et huiles pour chaussures et pour machines.
Toutes marchandises vendues de confiance et à des prix extra réduits.
Remises et escomptes suivant l'importance des ordres.
Achat de cuirs, peaux brutes, sauvagine, écorces, crins divers, suif, etc., aux meilleures conditions. [149]

Avis aux coiffeurs et aux personnes se rasant seules.
Les célèbres **rasoirs Diamant** à lames de rechange, n'ayant jamais besoin d'être aiguisés, et les royaux cuirs de la fabrique **BAUD-NICOLE & Co**, au Sentier, sont envoyés contre remboursement.
Prix du rasoir simple . . . Fr. 2 50
du cuir No 2 avec pâte . . . 1 50
Une lame de rechange : 80 cent.
On demande des agents sérieux. [421]

Maladie pulmonaire. Faiblesse des nerfs.

Je conseillerai à tout malade pulmonaire de s'adresser à la Polyclinique privée à Glaris. Par son traitement par correspondance et ses remèdes inoffensifs, j'ai été complètement guéri d'une maladie pulmonaire avec toux, expectoration, courte haleine, fatigue, frissons, faiblesse des nerfs, manque d'appétit. B. Grunder, à Sinneringen (Berne). Docteur médecin patenté. 2500 guérisons légalisées. S'adresser à la Polyclinique privée à Glaris. [417]

Moulin sous le Briet, à Vuadens.

Le public est avisé que, dès ce moment, le soussigné est à même de satisfaire à toutes les demandes pour la fourniture de **poudre d'os**, qui constitue, comme on le sait un des meilleurs engrais pour la culture. Afin d'épargner un double déplacement à ceux qui voudraient fournir eux-mêmes les os, il leur sera livré immédiatement l'équivalent en poudre. Par la qualité irréprochable de ses produits, ainsi que par la modicité de ses prix, il cherchera toujours à mériter la confiance dont on voudra bien l'honorer.
ACHAT D'OS EN TOUT TEMPS

Il porte, en outre, à la connaissance du public qu'il se charge, comme du passé, de la mouture à façon, ainsi que de la cuisson du pain. Son usine étant très bien établie, il est certain de travailler à l'entière satisfaction de sa clientèle.

Commerce de farines, son, avoine, blés concassés et bourre,
GROS ET DÉTAIL

Fabrication d'**extracteurs à miel, ruchers** et instruments d'apiculture. Commerce d'**abeilles** et vente de **miel extrait**. Atelier de tourneur sur bois et métaux.
FRANÇOIS GREMAUD [530]

HERNIES. GUÉRISONS

Par ses remèdes inoffensifs et ses excellents bandages, l'Etablissement pour la guérison des hernies à Glaris nous a guéri complètement de hernies inguinales et de l'hydrocèle, de façon que dès lors nous pouvons travailler sans bandage. Traitement par correspondance, pas de dérangements professionnels. P. Gebhard, tailleur, Friedersried s. Neukirchen; F.-L. Delarze, Ollon (Vaud); Alph. Bossy, Avry près Matran; H. Mosch, Rikon près Effretikon. La brochure **Hernies du bas-ventre et leur guérison gratuite**. S'adresser à l'Etablissement pour la guérison des hernies à Glaris. [318]

Les Pilules suisses

du pharmacien Rich. Brandt

employées depuis dix ans par M. M. les Professeurs et M. M. les Médecins, sont recommandées au public comme le remède de famille le meilleur marché, le plus agréable à prendre, le plus sûr et le plus inoffensif. Expérimentées par M. M. les Professeurs Docteurs:

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------------|
| Prof. Dr. R. Virchow, à Berlin, | Prof. Dr. v. Frerichs, à Berlin (4), |
| " " von Gietl, à Munich, | " v. Scanzoni, à Wurzburg, |
| " " Reclam, à Leipzig (4), | " C. Witt, à Copenhague, |
| " v. Nussbaum, à Munich, | " Zdekauer, à St. Petersburg, |
| " " Hertz, à Amsterdam, | " Soederstätt, à Kasan, |
| " v. Koryzynski, à Cracovie, | " Lambl, à Varsovie, |
| " " Brandt, à Klausenbourg, | " Forster, à Birmingham, |



Souveraines contre tous les troubles des organes digestifs, contre les maladies du foie, les affections hémorrhoidales, la constipation et toutes les maladies qui en dépendent, comme maux de tête, vertiges, difficulté de respirer, inappétence etc. Les Pilules suisses du pharmacien R. Brandt sont employées avec prédilection par les Dames à cause de leur action douce et bienfaisante; elles doivent être préférées à tous les médicaments similaires, dont l'action est plus rude ou plus énergique.

Méitez-vous des contrefaçons. Il circule dans le commerce des Pilules suisses contrefaites, dont l'apparence est tout à fait semblable aux véritables. Quand on achète des Pilules suisses, il faut s'assurer, en enlevant le Prospectus qui entoure la boîte, que l'étiquette porte la marque ci-dessus, une croix blanche sur fond rouge et le nom de Rich. Brandt. En outre, les Pilules suisses du pharmacien Rich. Brandt, qui se trouvent dans toutes les bonnes Pharmacies, ne sont vendues qu'en boîtes de Pres. 1.25; il n'existe pas de plus petites boîtes. — La composition des pilules est indiquée à l'extérieur de chaque boîte.

BANQUE ET NOTARIAT

Placements hypothécaires à 4 1/2 %. Ouverture de comptes courants garantis par garanties de dam, même en dernier rang, chez **J.-J. Menoud, à Bulle.** [139]

Attention!!! Toute personne doit faire un essai de notre pommade Phénix garantie pour faire croître et pousser les cheveux de dames et messieurs, ainsi que la barbe, supprimer les pellicules, arrêter la chute des cheveux, les empêcher de blanchir, prévenir la calvitie.

Pommade Phénix

Envoi contre espèces ou en remboursement.
Prix par boîte Fr. 1,50 et 3.—
— on cherche des dépositaires — Seul représentant pour la Suisse: **Ed. Wirz, 66, Rue des Jardins Bâle.**

Chevaux corses et sardes.

A vendre 8 chevaux corses et sardes; hauteur moyenne 1 m. 28; 4 ans. Ces chevaux sont très doux et facile à dresser.
S'adresser aux **BAINS DE BONN** près Guin. (OFr2048) [521]

POUDRE PROCRÉATIVE

préparée par **A. Pauchaud, pharm. à Vevey**. Remède infailible pour faire retenir les vaches et les juments. Une dose 1 fr. 50. Se trouve dans toutes les pharmacies. [385]

CACAO SOLUBLE
Suchard
EXCELLENTE QUALITÉ
PRÉPARATION INSTANTANÉE

A louer : Un bel appartement au centre de la ville de Bulle. Entrée à volonté. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [316]

LACTINA SUISSE

(LAIT ARTIFICIEL)
PRÉPARÉ PAR A. PAUCHAUD, A VEVEY (SUISSE)
Le meilleur aliment et le plus économique pour l'élevage des **veau, porcelet**, etc. Un litre de ce lait artificiel équivaut à un litre de lait naturel et ne coûte que 3 1/4 cent. 12 médailles or, vermeil, argent et bronze. 15 diplômes obtenus dans les concours régionaux et aussi de la Société des agriculteurs de France et de l'Académie nationale. Nombreux certificats de notre contrée. Agence générale pour la Gruyère: **Auguste BARRAS, à Bulle.** [420]

Moi, Anna CSILLAG,



avec mes superbes cheveux à la Loreley, longs de 185 centimètres, que j'ai fait pousser à la suite d'un usage continu de 14 mois de la pommade que j'ai moi-même inventée, je suis seule capable de favoriser la croissance des cheveux, d'empêcher leur chute, de fortifier le cuir chevelu! — Seule, je puis également faire croître la barbe des messieurs, une barbe abondante, souple et forte!
Ma pommade produit après un court usage l'abondance et la beauté des cheveux et de la barbe et les empêche de blanchir jusqu'à un âge très avancé.
Le prix d'un flacon est de 5 fr.
Envoi contre mandat postal ou contre remboursement dans le monde entier.

CSILLAG & Co
Budapest, Königsgasse 52,
où toutes les commandes doivent être adressées. [473]

A vendre :

De gré à gré, deux actes de défaut de biens obtenus au décret de Jean feu Tobie Bossou, à Riaz, dont l'un du capital de Fr. 1075 50 et l'autre de Fr. 280 50.
Conditions favorables.
S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [523]

Froments, blés, orges

et avoines comprimés.
Spécialité de **grains** divers.
Mais et farines pour engrais.
PRIX RÉDUITS
Sous la CROIX-BLANCHE, à Bulle. [527]

Cigares Dupraz

Le chauffeur
de la **Tuileries de La Tour-de-Treème** sera ouvert dès le 3 septembre. [382] YENNI, Joseph, tuilier.

A vendre :

Une **machine à coudre** presque toute neuve, à bas prix. [538] S'adresser à **PITET-VIENNY, nég., à Bulle.**

Vue de la chapelle de Notre-Dame des Marches, Broc, par M. Fr. GORMINGEUF, architecte, à Bulle. En vente chez MM. Ackermann, Baudère et Morel, libraires, à Bulle, un magasin des ventes au profit de la chapelle, aux Marches (Broc), et dans toutes les principales librairies des cantons de Fribourg, Vaud et Valais, au prix de 3 fr. [512]

Dans un établissement de la ville, on demande une **SOMMELIÈRE**. S'adresser au bureau du journal. [536]

On demande une **domestique** pour faire un ménage d'ouvriers. S'adresser au bureau du journal. [517]

On demande pour Lausanne, une bonne **cuisinière**, bien recommandée. — S'adr. à M. Juillerat, docteur, h. du Vanil-Noir, Grandvillard. [533]

On demande un **apprenti-boulangier** intelligent. S'adresser au pl 18 tôt à Ch. MESSERLI, boulangier, à Bulle. [510]

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-écrivain.



PREUX DE L'ABONNÉ

Pour la Suisse: 1 an, 6 mo
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mo, 5 fr.
payable d'avance
Prix du numéro : 1 fr.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE

LE VO

Dans un de nos... en garde nos lecte... agent d'une comp... des obligations à... suels. Cet entref... insignifiantes de r... qu'on voulait nou... l'agent en questio... Voici ce qu'on... « Depuis quelq... comme champ d'a... gères, de Paris en... le « développeme... » Leurs repré... seignements et en... rages, font de jou... nous pensons, pa... suivent, rendre se... la mettant en gar... personnages.

» Voici généra... cèdent :
» Ils placent so... gagement que vou... mées dans une sé... n'avez ni le temp... mais qu'ils se fo... leur façon, bien e... » Par votre sig... chaque mois un v... d'un certain temp... français, obligatio... ment en règle.

» Supposons m... nage de belles pa... ment pareil; vou...

FEUILLE

L'OR

» Il peut se faire... ments que j'ai ra... sur ce cahier.
» Etant obligé d... triche, dont la ba... l'ai fait sérieusem... jugements sur un... ments dans les co... majors allemand... écrits sur la camp... partis, enfi dans... Zeitung : ma rela... que puisse l'être... Le jeune avocat... — Je vous prie, u... façon scientifique p... ses décisions empru... plus considérable.